

RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DU MARCHÉ VIEUX ET DE LA RUE JEANNE D'ARC 23110 EVAUX LES BAINS



FAISABILITE

MAÎTRE D'OUVRAGE
COMMUNE D'EVAUX LES BAINS
RUE DE L'HÔTEL DE VILLE 23110 ÉVAUX-LES-BAINS

MAÎTRE D'OEUVRE :
LAURENCE BERTAUD - MARC ANCEL ARCHITECTE
DPLG INGÉNIERIE DE LA CONSTRUCTION
05 LE MONTGAUDON 23190 SAINT DOMET
TÉL : 06 26 46 26 69

PRÉFACE

Au cœur de l'histoire d'Évaux-les-Bains, perle du thermalisme nichée dans la Creuse, la rue du Marché Vieux occupe une place centrale depuis la formation du centre-ville. Témoin vivant des origines médiévales de la ville, cette rue, véritable colonne vertébrale du tissu urbain, a toujours servi de trait d'union entre les entrées et les sorties d'Évaux-les-Bains et son cœur historique. Chargée d'histoire et d'activité, elle est aujourd'hui appelée à retrouver un nouvel éclat à travers un projet ambitieux d'aménagement urbain.

En tant que ville thermale, Évaux-les-Bains s'inscrit dans une tradition où le visiteur est au centre de l'expérience. À son arrivée, il est accueilli par un paysage urbain qui témoigne de l'équilibre entre nature, bien-être et patrimoine. La rue du Marché Vieux, axe principal, s'impose alors comme la première impression d'un lieu, mais aussi comme un des accès privilégiés vers le centre-ville.

En mettant en lumière son rôle stratégique, le projet vise à re-qualifier cette rue en respectant à la fois son identité historique et les attentes contemporaines des usagers.

À une échelle plus locale, ce projet se penche sur les besoins du quartier, en écoutant les voix des habitants, des commerçants et des piétons. Ces derniers, longtemps délaissés au profit de la voiture, sont désormais replacés au centre de la scène. L'aménagement, pensé comme une "voie douce", redonne à cette artère sa fonction première : celle d'un lieu de rencontre, de promenade et d'échanges.

Ce projet n'est pas qu'une transformation matérielle, il est aussi une invitation à repenser la place de chacun dans l'espace urbain: du visiteur en quête de bien-être et de découverte, au résident qui aspire à un quotidien plus apaisé et fonctionnel.

La rue du Marché Vieux, ainsi réhabilitée, incarnera l'âme d'Évaux-les-Bains : un lieu où le passé dialogue avec l'avenir, où le patrimoine se conjugue au bien-vivre, et où chacun, qu'il soit de passage ou ancré dans la ville, trouve sa place.



SOMMAIRE

PARTIE 1 LE CONTEXTE

UNE STATION THERMALE LA RUE DU MARCHÉ VIEUX

PARTIE 2 AMÉNAGER

DU POINT DE VUE DE L'OCCUPANT

DU POINT DE VUE DE L'USAGER

DU POINT DE VUE DU VISITEUR

PARTIE 3 LEPROJET

DU POINT DE VUE DE L'OCCUPANT

DU POINT DE VUE DE L'USAGER

DU POINT DE VUE DU VISITEUR

PARTIE 4 ESTHÉTIQUE ET MATÉRIAUX

PARTIE 5 : LES COÛTS



1-UNE STATION THERMALE

Située dans le département de la Creuse, en région Nouvelle-Aquitaine, Évaux-les-Bains est une petite commune thermale d'environ 1300 habitants (selon les derniers recensements). Nichée dans un environnement naturel préservé, elle s'inscrit dans un paysage vallonné typique du Massif Central, marqué par ses collines, ses prairies verdoyantes et ses forêts qui entourent le bourg et ses environs immédiats.

GÉOGRAPHIE ET TOPOGRAPHIE

Évaux-les-Bains s'étend sur environ 44 km², dominant les méandres de la rivière Tardes, qui traverse une partie de son territoire. Cette rivière, avec ses eaux calmes et ses berges bucoliques, participe au charme du paysage local. La topographie de la commune est caractérisée par des collines douces, offrant des points de vue remarquables sur la campagne environnante et favorisant un cadre de vie paisible.

LA FORMATION DU CENTRE-VILLE D'ÉVAUX-LES-BAINS S'ENRACINE
DANS UNE HISTOIRE
MILLÉNAIRE, MARQUÉE PAR SON IDENTITÉ
THERMALE ET SON RÔLE
STRATÉGIQUE DANS LE TERRITOIRE. DÈS
L'ANTIQUITÉ, LA VILLE SE DÉVELOPPE AUTOUR
DES SOURCES THERMALES, DONT LES
VERTUS CURATIVES ATTIRENT
POPULATIONS LOCALES ET
VOYAGEURS. CE RÔLE CENTRAL DANS
L'ACTIVITÉ THERMALE A FAVORISÉ LA
STRUCTURATION PROGRESSIVE DU
BOURG, QUI DEVIENT UN LIEU DE PASSAGE, DE
COMMERCE ET DE VIE SOCIALE. AU
MOYEN ÂGE, LE CENTRE-VILLE
SE CONSOLIDE AUTOUR D'UN RÉSEAU DE RUES
RAYONNANT DEPUIS UN NOYAU HISTORIQUE.

L'altitude moyenne de la commune oscille entre 380 et 600 mètres, ce qui confère à Évaux-les-Bains un climat tempéré et favorable au développement des activités thermales et agricoles.

Le centre-ville se développe sur un plateau légèrement surélevé, permettant une organisation urbaine claire et un accès facile aux infrastructures. Les quartiers périphériques, quant à eux, s'étendent en pente douce vers les rives de la Tardes, créant un équilibre harmonieux entre paysage et patrimoine nature.

Le paysage d'Évaux-les-Bains est dominé par une mosaïque de prairies, de haies bocagères et de boisements. Ce cadre rural, typique de la Creuse, contribue à l'identité forte de la commune et à son attrait pour les visiteurs en quête de nature et de sérénité. La vallée de la Tardes et ses affluents offrent un habitat riche pour la faune et la flore locales, ce qui en fait également un lieu d'intérêt pour les amateurs de randonnée et d'Eco-tourisme.

Le territoire communal bénéficie également de la présence de nombreuses sources thermales, qui font sa renommée. Ces eaux riches en minéraux, exploitées depuis l'époque romaine, constituent une ressource précieuse pour l'économie et l'identité de la ville



UN AQUEDUC ENTERRÉ L'ALIMENTE EN EAU
POTABLE DEPUIS RETERRE OÙ IL
RECUEILLAIT LES SOURCES DE
LA VALAZIÈRE. SON TRACÉ,
GUIDÉ PAR LES COURBES DE NIVEAU, FAIT
DE NOMBREUX DÉTOURS ET SA
LONGUEUR EST ESTIMÉE À 17 KM. SUR CETTE
DISTANCE, IL PASSE DE 580 M À 460 M, SOIT UNE
DÉNIVELLATION TOTALE DE 120 M

1-2 La rue du marché vieux:

Un axe principal d'Evaux les bains à la circulation difficile La rue du marché vieux apparaît sur les cartes communales du début du XX^e siècles. Logée entre deux tissus urbains témoins de deux époques, d'un côté le centre historique et de l'autre des quartiers récents, au fil du temps, la rue a perdu toute sa symbolique historique avec des habitats désertés et un aménagement exclusivement orienté vers la circulation des véhicules.

Axe principal du centre bourg, la rue du Vieux Marché à Evaux-les-Bains dispose d'un fort potentiel patrimonial. Elle manque d'aménagements pour le mettre en valeur, et souffre d'un manque d'attractivité.

Son aménagement actuel ne favorise ni la circulation douce, ni la mise en valeur de son cadre architectural. en

EN 1900 SAINTE MARTINE

DÉBUT JANVIER 1900 EN EFFET, L'AÏEUL JOSEPH S'EST INSTALLÉ DANS LA RUE DU MARCHÉ VIEUX COMME SCIEUR DE LONG. IL TRAVAILLAIT AVEC TROIS OUVRIERS

SUITE À UNE DÉLIBÉRATION PRISE EN 2021 POUR SOLLICITER LE CONCOURS TECHNIQUE ET FINANCIER DU SDE₂₃ (S Y N D I C A T D É P A R T E M E N T A L

D'ÉLECTRIFICATION DE LA CREUSE), LES ÉTUDES POUR L'ENFOUISSEMENT DE L'ENSEMBLE DES RÉSEAUX AÉRIENS VONT DÉMARRER. ELLES VONT CONCERNER LES RUES DU MARCHÉ VIEUX, JEANNE D'ARC ET DU STADE, MAIS SEULEMENT ENTRE LE CARREFOUR AVEC LE MARCHÉ VIEUX ET LE TRANSFORMATEUR.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC SERA LUI AUSSI REMIS À NEUF ET UN CHIFFRAGE EST EN COURS POUR REMPLACER

EN MÊME TEMPS LES ÉCLAIRAGES RUE DU FAUBOURG SAINT BONNET. TRAVAILLER SUR LES AMÉNAGEMENTS DE LA RUE.



CADRE ARCHITECTURAL DE LA RUE DU MARCHÉ VIEUX

L'aménagement de la rue du Vieux Marché à Évaux-les-Bains représente une opportunité unique de redynamiser le centre-ville tout en répondant aux enjeux urbanistiques et paysagers actuels.

L'objectif principal de cette étude est d'explorer la faisabilité d'un aménagement de cette rue en sens unique en favorisant l'accessibilité des piétons et en créant un environnement agréable pour les habitants et les touristes.

3 OBJECTIFS

Re-dynamisation du centre-ville : Par un aménagement réfléchi peut renforcer l'attractivité de la zone.

Espace public et qualité de vie : Créer un environnement convivial en minimisant les espaces de voirie au profit des piétons.

Accessibilité et sécurité : Créer une voie sécurisée et apaisée par la réduction de la vitesse et le partage de la voie.

CRÉER OU REQUALIFIER
DES VOIES RÉSIDENTIELLES,
CHERCHER À MIEUX LES GÉRER, C'EST
S'INSCRIRE DANS UNE
ÉVOLUTION DES RÈGLES ET DES
PRATIQUES. DANS CES RUES,
L'APAISEMENT
DES VITESSES EST DEvenu UN
ENJEU LARGEMENT
PARTAGÉ, ET DésORMAIS
MIEUX OUTILLÉ PAR LA DÉMARCHE
DU CODE DE LA RUE.
AUJOURD'HUI, DE NOMBREUSES
POSSIBILITÉS SONT OFFERTES
POUR RÉÉQUILIBRER
LE PARTAGE DE LA RUE.
ADOPTER LE STATUT
RÉGLEMENTAIRE LE PLUS
ADÉQUAT EST UN PREMIER PAS
NÉCESSAIRE : ZONE DE
RENCONTRE, ZONE 30...

NOUS PRENDRONS ICI PLUSIEURS POINTS DE VUES : CELUI DE L'OCCUPANT, CELUI DE L'USAGER, ET CELUI DU VISITEUR

2.1 DU POINT DE VUE DE L'OCCUPANT :

DES RIVERAINS ISOLÉS DE LA RUE

Dans la rue du Marché Vieux, l'occupant semble être un visiteur éphémère qui ne trouve pas sa place. Chaque jour, il rentre chez lui, franchissant le pas de sa porte rapidement. La rue lui est hostile, peu accueillante, peu sécurisée, dénuée d'âme. La rue et son trafic apparaît comme une nuisance aux riverains.

Dans une rue non commerçante, la vie locale repose essentiellement sur les autres formes riveraines, qu'il s'agisse d'habitations, de bureaux, d'ateliers, ou d'équipements : quand la rue présente à celui qui l'emprunte et à celui qui y vit les signes d'un lieu entretenu, utilisé ou soigné voire jardiné, elle devient plus vivante et accueillante.



PAS DE RUE SANS RIVERAINS

UNE RUE N'EST PAS UNE ROUTE. COMME L'ÉNONCE LE DICTIONNAIRE, C'EST, PAR DÉFINITION USUELLE, «UN CHEMIN BORDÉ DE MAISONS».

BÂTIMENTS RIVERAINS FORMENT LES LIMITES SPATIALE DE LA RUE. LA VISIBILITÉ DES

CONSTRUCTIONS RIVERAINES SET LE DEGRÉS D'OUVERTURE DES PROPRIÉTÉS RIVERAINES SUR L'ESPACE PUBLIC CONTRIBUENT DE MANIÈRE IMPORTANTE AU SENTIMENT GÉNÉRAL D'ÊTRE EN « AGGLOMÉRATION ».

2.2 DU POINT DE VUE DE L'USAGER:

AUCUNE PLACE À LA MARCHÉ

Dans la rue du Marché vieux, nous assistons à un processus insidieux de stérilisation de la rue.

Les déplacements motorisés y prennent une importance excessive au détriment de la vie locale.

Le stationnement y est trop envahissant, la vitesse trop élevée, le double sens de circulation augmente le passage des véhicules au détriment du piétons.

POUR L'AUTOMOBILISTE EN TRANSIT, LA
PERCEPTION D'ÊTRE DANS
UNE RUE PLUTÔT
QUE SUR UNE ROUTE EST
CAPITALE SI ON VEUT QUE CELUI-CI
ADAPTE SA CONDUITE EN
CONSÉQUENCE.



2.3 DU POINT DE VUE DU VISITEUR :

UN CADRE INVISIBLE

Malgré son charme indéniable, les visiteurs sont absents de la rue du marché vieux d'Evaux les bains. Pourtant ce lieux regorge d'un petit patrimoine vivant, avec ses maisons de villes accolées en R+1, dont les façades attrayantes racontent l'histoire de la ville. Les couleurs et détails architecturaux invitent à la flânerie.

ON PASSE RAPIDEMENT DANS CE CADRE PITTORESQUE



UNE RUE AUX MULTIPLES CONTRAINTES, SOURCE D'OPPORTUNITÉS

L'aménagement de la rue du Marché vieux et des rues annexes a été pensé, avec la volonté de redonner aux espaces publics des qualités pour développer la convivialité et les échanges entre habitants.

DANS CE QUARTIER LA FONCTION HABITER DOIT PRÉDOMINER SUR LA FONCTION CIRCULER.

L'aménagement proposé s'appuie sur une lecture fine des contraintes existantes (entrées charretières, emmarchements, altimétrie complexe, gargouilles, boîtes aux lettres en saillie, soupiraux, ouvertures de portes extérieures) pour imaginer un espace adapté et harmonieux.

UN NOUVEL ÉQUILIBRE ENTRE MOBILITÉ ET CADRE DE VIE

LES OBJECTIFS

**RENDRE LA RUE AUX
HABITANTS, EN FAIRE UN ESPACE
DE VIE, DE RENCONTRE, POUR LE PLAISIR**

**DEVENU TROP RARE DE
POUVOIR FLÂNER, JOUER DANS**

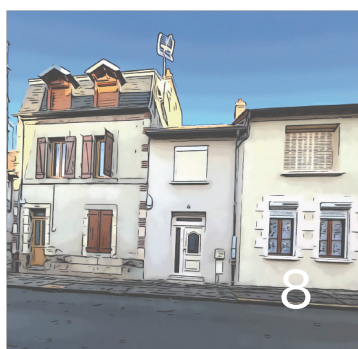
**UN BEL ENDROIT, EN PRENANT LE TEMPS DE
S'ATTARDER À Y SALUER SES VOISINS OU
PROGRESSIVEMENT, LES CIRCULATIONS
SONT REPENSÉES, LES VITESSES APAISÉES, CERTAINS
ESPACES PUBLICS RÉAMÉNAGÉS.**

CONTRAINTES REPÉRÉES



1. Entrée charretière
2. Embranchement d'entrée aux habitations
3. Altimétrie des entrées et accès
4. Largeur de voie
5. Gargouilles
6. Boîtes aux lettres en saillie
7. Soupiaux
8. Absence de trottoir
9. Stationnement non maîtrisé
10. Patrimoine à mettre en valeur

CONTRANTES REPÉRÉES



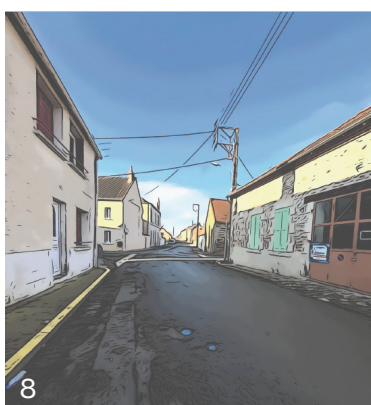
1. Entrée charretière
2. Emmarchement d'entrée aux habitations
3. Altimétrie des entrées et accès
4. Largeur de voie
5. Gargouilles
6. Boîtes aux lettres en saillie
7. Soupiaux
8. Absence de trottoir
9. Stationnement non maîtrisé
10. Patrimoine à mettre en valeur

CONTRAINTES REPÉRÉES



1. Entrée charretière
2. Emmarchement d'entrée aux habitations
3. Altimétrie des entrées et accès
4. Largeur de voie
5. Gargouilles
6. Boîtes aux lettres en saillie
7. Soupiraux
8. Absence de trottoir
9. Stationnement non maîtrisé
10. Patrimoine à mettre en valeur

CONTRAINTES REPÉRÉES



1. Entrée charretière
2. Emmarchement d'entrée aux habitations
3. Altimétrie des entrées et accès
4. Largeur de voie
5. Gargouilles
6. Boîtes aux lettres en saillie
7. Soupiaux
8. Absence de trottoir
9. Stationnement non maîtrisé
10. Patrimoine à mettre en valeur

Contraintes repérées



1. Entrée charretière
2. Emmarchement d'entrée aux habitations
3. Altimétrie des entrées et accès
4. Largeur de voie
5. Gargouilles
6. Boîtes aux lettres en saillie
7. Soupiraux
8. Absence de trottoir
9. Stationnement non maîtrisé
10. Patrimoine à mettre en valeur

LEPROJET

Les habitants bénéficieront d'un cadre de vie amélioré, avec des espaces de rencontre et de détente. La réduction de la voirie au profit des piétons favorisera un sentiment d'appropriation de l'espace public. La zone de rencontre, par sa priorité piétonne et la vitesse faible des véhicules, est une réponse appropriée pour améliorer la sécurité, apporter du calme et faciliter les interactions entre habitants. Voie en sens unique : La transformation de la rue en voie à sens unique permettra une meilleure fluidité de la circulation tout en favorisant l'accès aux différents établissements et commerces. Matériaux absorbants et pavés : L'utilisation de matériaux absorbants pour le revêtement de la chaussée contribuera à réduire les nuisances sonores et à améliorer le confort des usagers. Les pavés, quant à eux, apporteront une touche esthétique et traditionnelle, en harmonie avec le caractère historique de la ville.



IMPRESSION

3-1 DU POINT DE VUE DE L'OCCUPANT :

UN ESPACE NETTOYÉ

À l'échelle de la rue la lecture spatiale est brouillée par l'accumulation d'objets, d'ouvrages, de résidus d'espaces verts, de plantations hétérogènes, de véhicules en stationnement.

Le projet révèle les particularités du lieu (son histoire, sa géométrie, son orientation, les façades, les continuités piétonnes) et les souligne en procédant à un « nettoyage de l'espace ».

Un profil de voie revu : suppression des trottoirs au profit d'une chaussée surélevée, favorisant la circulation des piétons et l'accessibilité.

Des points de rencontre végétalisés : créant des respirations, mettant en valeur les façades et offrant aux habitants des lieux de convivialité.

Espaces piétons et zones plantées : La création de zones plantées le long de la rue permettra de renforcer l'aspect paysager et d'offrir des espaces de détente pour les piétons. Ces espaces verts joueront également un rôle essentiel dans la biodiversité urbaine.



IMPRESSION

3-2 DU POINT DE VUE DE L'USAGER :

DES ESPACES PARTAGÉS

Le projet s'appuie sur le contexte architectural et historique de la rue pour mettre en valeur la voie et les espaces publics.

Des sens de circulation modifiés au profit d'une voie à sens unique accompagnée de matériaux absorbants et de pavés, permettra de réduire la vitesse des véhicules, augmentant ainsi la sécurité des piétons. Cela facilitera également la circulation tout en préservant l'usage de la rue par les habitants et en redonnant toute leur place aux modes actifs (marche à pied et vélo),

Des espaces de stationnement repensés: matérialisés et séquencés pour structurer la rue sans nuire aux perspectives urbaines. L'espace doit devenir un lieu accessible où la priorité est donnée au piéton. Aussi la partie centrale de la rue, la plus stratégique, sera interdite au stationnement avec un profil traité à plat ce qui facilite les traversées piétonnes sur l'ensemble du secteur.

Le stationnement est reporté aux deux extrémités

Une circulation apaisée : passage en sens unique, permettant une meilleure intégration des mobilités douces et une réduction de l'emprise automobile.



IMPRESSION

3.3 DU POINT DE VUE DU VISITEUR :

UN ESPACE QUI RESPIRE ET VALORISE LE PATRIMOINE

Grâce à ces aménagements, la rue du Vieux Marché retrouvera une identité forte et un cadre de vie agréable, à la fois pour les habitants, les visiteurs. Pour les visiteurs, un centre-ville agréable et accessible est un facteur déterminant dans le choix de leur destination. L'aménagement de la rue du Vieux Marché en un espace convivial et esthétique attirera sans aucun doute un plus grand nombre de touristes.

Aussi, le projet conforte un vis-à-vis entre les deux côtés de la rue et les continuités piétonnes sont renforcées: tout d'abord, en annexant des espaces contigus à la rue lui restituant ainsi toute son épaisseur ; puis, à une plus grande échelle, conçue comme une pièce de liaison et de centralité.

LA RUE DU VIEUX MARCHÉ EST RECONSIDÉRÉE COMME UN ESPACE DE FAÇADE À FAÇADE ET NON PAS COMME UNE CHAUSSÉE ET DEUX TROTTOIRS.



DES POINTS DE RENCONTRE

DES ESPACES PUBLICS DE TOUS LES JOURS, « VIVANTS »

Le nivellement, qui gomme les différences de niveaux entre trottoirs et chaussée, permet d'assurer une plus grande transversalité sur la rue en limitant l'effet voirie et en permettant une plus libre accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) ;

L'aménagement de l'espace public aura aussi un effet de levier quant à l'évolution des façades ;

La mise en place d'un caniveau paveté et désaxé renforcera également le changement de fonctionnalité. Dans d'autres rues de la zone, le traitement des espaces sera plus léger. Néanmoins, la signalisation d'entrée sera présente et la chaussée refaite.

L'alternance de matériaux, de couleurs et de formes attirera l'attention des usagers et participera au gommage de l'image de « rue classique ».

Par une approche d'ensemble, nous sommes parvenu à redonner toute leur place aux modes actifs (marche à pied, vélo) en modérant la place donnée à la voiture, tant en circulation qu'en stationnement. Enfin, le traitement de l'espace et sa mise en valeur par le végétal ont transformé une ambiance de route en une ambiance de rue, au bénéfice de la convivialité et de la vie locale.

NOUS PRÉVOYONS :

DES MATÉRIAUX NOBLES (PIERRE CALCAIRE) SUR LES ESPACES PIÉTONS DONNENT UNE VALEUR À L'ESPACE ET REVALORISENT LES FAÇADES DU BOULEVARD ; UNE TRAME VÉGÉTALE, AU-DELÀ DE LA STRUCTURE LINÉAIRE QUI FAVORISE LE CONFORT ET UNE AMBIANCE COLORÉES OU LA BIODIVERSITÉ REPREND SES DROITS.



5- COÛTS.

A ce stade de l'opération :

Rue du Marché Vieux = 218 600,00 € HT

Rue du stade = 47 200,00 € HT

Rue Jeanne d'Arc = 40 000,00 € HT

Soit un total de 305 800,00 € HT

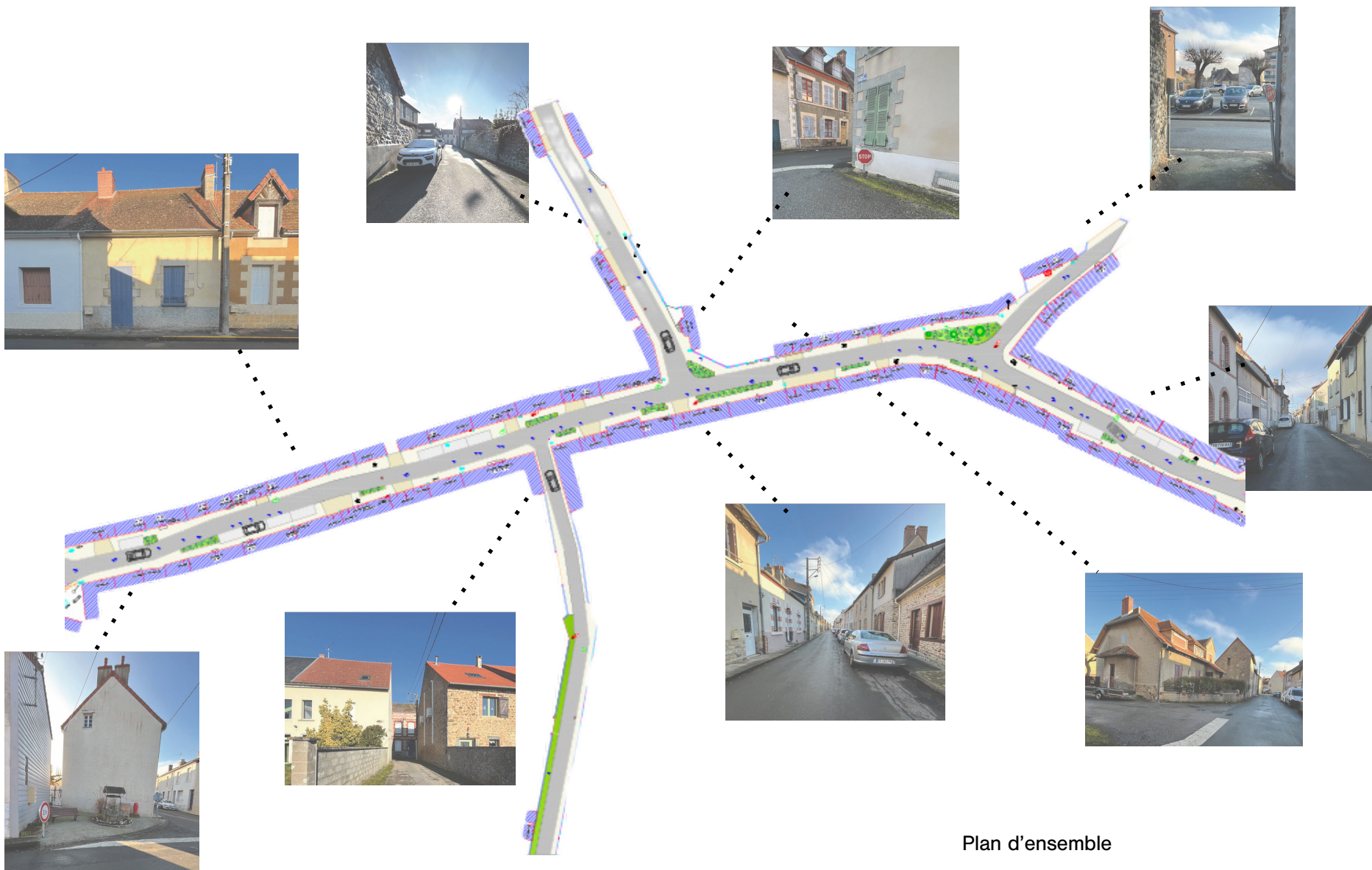
Soit 366 960,00 € TTC TVA 20 %

EVAUX LES BAINS

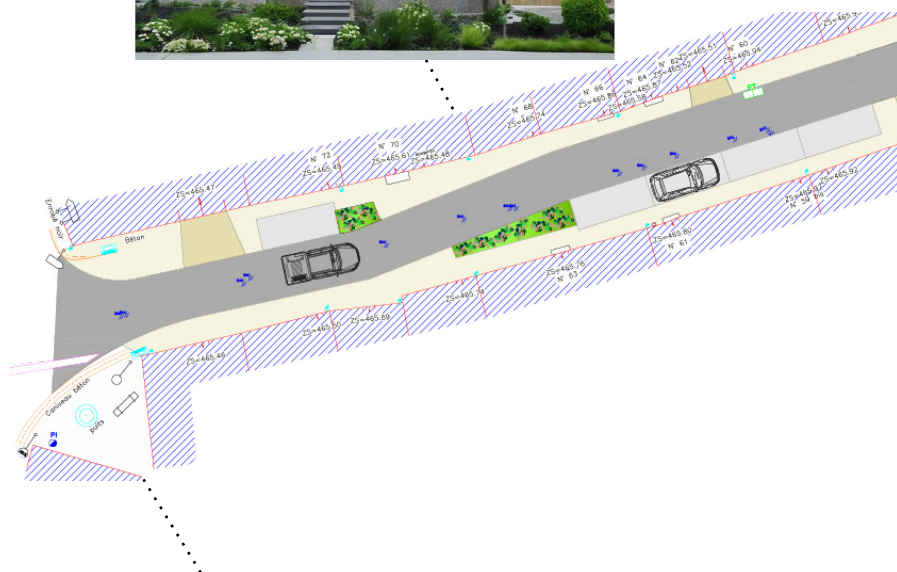
RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DU
MARCHE VIEUX ET DE LA RUE JEANNE D'ARC 23110



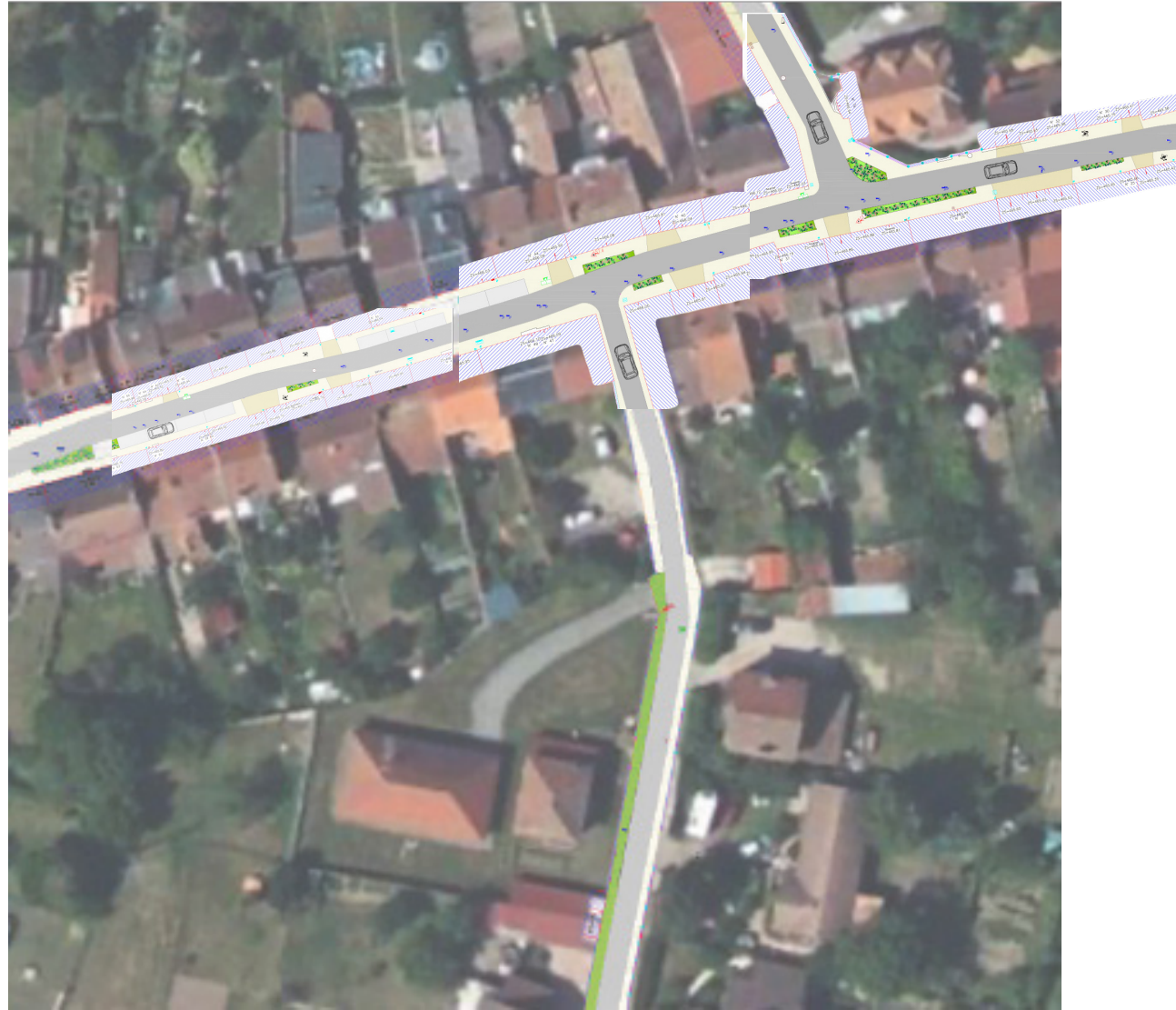
FAISABILITE
PLANS



Plan d'ensemble



Carrefour



Portion principale



Page 25 sur 27



Centre bourg